

## AGENT DE MAINTENANCE VÉHICULES ET MATÉRIELS ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ (H/F)

**RÉFÉRENCE OFFRE :** 2023-SDSR-CTD-UM-MAINT-ATA

**CADRE STATUTAIRE :**

Filière : technique

Catégorie : C

Cadres d'emploi : Adjoints techniques territoriaux

Grade : Adjoint technique

**TEMPS ET RÉGIMES DE TRAVAIL**

Temps complet

**AUTORITÉ HIÉRARCHIQUE ET ÉVALUATEUR :**

Chef de l'unité de maintenance

**STRUCTURE DE RATTACHEMENT :**

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Val d'Oise (SDIS 95) distribue des secours dans l'ensemble du département, suite aux sollicitations de la population sur les numéros d'urgence 18 et 112. Chaque année, ce sont 85000 interventions de secours aux personnes et de lutte contre l'incendie qui sont réalisées par les pompiers du Val d'Oise.

Pour mener à bien ces missions, les pompiers du Val d'Oise s'appuient sur un groupement fonctionnel appelé « groupement technique et logistique » qui a en charge la maintenance préventive et curative des matériels, les contrôles réglementaires, la gestion des stocks, l'approvisionnement des magasins et ateliers, au profit des unités opérationnelles, dont le centre technique départemental (CTD).

Le CTD gère l'entretien d'une flotte de près de 700 véhicules, dont le parc est renouvelé et entretenu chaque année afin de maintenir un haut niveau de réponse.

Lieu de travail : CTD – 14 Chemin de la Butte aux Pères MONTMORENCY

**Le SDIS : ce sont des valeurs d'engagement, de solidarité et de respect.**

**CONTRAINTES / CONDITIONS / PROFIL :**

- Permis de conduire B/VL requis, pour déplacements ponctuels sur le département du Val d'Oise, avec un véhicule du SDIS.
- Diplôme scolaire requis minimum CAP maintenance automobile

**MISSIONS**

Sous l'autorité du chef de l'unité de maintenance, l'agent de maintenance véhicules et matériels est amené à :

- Assurer la maintenance des véhicules du SDIS et celle des matériels spécifiques (thermique divers),
- Assurer toutes missions émanant d'un supérieur hiérarchique dans le respect du règlement du service départemental d'incendie et de secours (SDIS).



### ACTIVITÉS ET TÂCHES DU POSTE :

#### Réparation et entretien :

- Le matériel thermique divers (tronçonneuses, élagueuses, disqueuses)
- Les véhicules VL/PL.

#### Tâches annexes :

- Assurer des visites préventives du matériel thermique dans les CIS
- Assurer la mise en service du nouveau matériel en dotation,
- Prendre en compte les véhicules prévus en réforme : démontage et parcage en attente de vente
- Gérer le stock des pièces de chaque cellule occupée,
- Maintenance et réparation des pompes hydrauliques (autopompes et motopompes),
- Maintenance et réparation des systèmes de descente et verrouillage des dévidoirs.

### COMPÉTENCES REQUISES (SAVOIR-FAIRE) :

- Appliquer le cadre réglementaire du SDIS,
- Adhérer à l'organisation générale du service,
- Respecter les gestes et postures professionnels,
- Respecter la hiérarchie et les procédures,
- Savoir utiliser, après formation, les logiciels de gestion informatique du SDIS.
- Savoir rendre compte à sa hiérarchie,
- Assurer les protocoles de nettoyage d'outillage et de poste de travail.

### QUALITÉS REQUISES (SAVOIR-ÊTRE) :

- Avoir le sens du travail en équipe,
- Avoir l'esprit de cohésion,
- Avoir des qualités relationnelles,
- Avoir le sens du service public,
- Avoir une bonne capacité d'adaptation,
- Être dynamique et disponible.
- Être polyvalent.
- Être réactif et autonome
- Être discret.
- Être méthodique et rigoureux.

### VOUS SOUHAITEZ CANDIDATER ?

Poste à pourvoir par voie contractuelle (CDD) 6 mois, renouvelable, sur l'Article L 332-23-1°, au titre d'un accroissement temporaire d'activité.

Adressez votre CV et votre lettre de motivation à **Monsieur le Président du CASDIS** par mail à [recrutement@sdis95.fr](mailto:recrutement@sdis95.fr), en rappelant en objet la référence suivante : **2023-SDSR-CTD-UM-MAINT-ATA**

Le SDIS s'engage pour la qualité de vie au travail: en rejoignant ses équipes, vous pourrez bénéficier de l'action d'une amicale (<https://apeddsis.fr/>), de jours de RTT et du remboursement de votre titre de transport à hauteur de 50 %.

Un accompagnement peut également vous être proposé par notre service logement.

Le SDIS propose un cadre managérial bienveillant et convivial, au service de projets dynamiques.

Version Mars 2023

